

Vos Coordonnées

Coordonnées de votre propriétaire :

Installation de la Fibre dans le logement que j'occupe

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, votre immeuble a été raccordé à la fibre optique. Aussi, j'ai choisi de bénéficier du très haut débit pour mon accès internet, conformément au Décret n°2009-53 du 15 janvier 2009.

L'accès à la fibre optique nécessite l'installation d'une prise optique dans le logement que j'occupe et dont vous êtes propriétaire. Pour se faire, il est nécessaire d'acheminer la fibre depuis le palier jusqu'à cette prise optique.

L'installation va être réalisée par un professionnel, missionné par CHARTRES métropole innovations numériques, sans aucun frais pour vous. Les câbles de fibres optiques font moins de 4 mm de diamètre et seront amenés jusqu' à la prise optique le plus discrètement possible en respectant l'esthétique du logement.

Par ailleurs cette installation est nécessaire une seule fois. A l'issue de celle-ci, le logement sera définitivement équipé pour accueillir un accès très haut débit par la fibre optique pour les futurs occupants. L'équipement en prise optique de votre logement est un argument pour le valoriser.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

✂

Le/...../.....

.....
autorisons la pose d'une prise optique dans le logement situé

.....
Signature